



Avis aux étudiants **(Rectificatif)**

DÉPÔT DES RAPPORTS DE STAGES

ET DES MEMOIRES DE RECHERCHE

1-Délais

Il est porté à la connaissance des étudiants concernés que les derniers délais de dépôt des rapports de stages et des mémoires de recherche sont fixés comme suit:

- Licences Appliquées et Mastères Professionnels : 11 mai 2018 **25 mai 2018¹**
- Mastères de recherche, trois dates sont fixées:
 - Première date: 29 juin 2018
 - Deuxième date: 28 septembre 2018 (prolongation de trois mois)
 - Troisième date: 30 novembre 2018 (prolongation de cinq mois)

2-Dossier de dépôt

Le dépôt se fera au bureau d'ordre de la FSEG de Sousse. Lors du dépôt, vous devez présenter les documents suivants:

- 03 exemplaires du rapport ou du mémoire (version papier),
- 03 CD comportant une version électronique du rapport ou du mémoire,
- Une fiche de dépôt signée par l'encadrant (**à télécharger du site de la FSEG-Sousse**),
- 03 copies de l'attestation de stage (pour les stagiaires),
- 03 copies de la fiche d'appréciation (pour les stagiaires),
- Rapport Plagiat signé par l'encadreur (Mastère de recherche)
- Copie de l'inscription au titre de l'année universitaire 2017-2018

¹ Conseil scientifique du 18 avril 2018

